

**Mardi 18 mai 2021 à 20 h 00 - Salle du Conseil Municipal**

Prénom Nom, Qualité	Présent Excusé Absent	Pouvoir à	Prénom Nom, Qualité	Présent Excusé Absent	Pouvoir à
Michel CROS, Maire			Stéphane COLOMBON, conseiller		
Christian JAVERLIAC 1 <sup>ER</sup> adjoint			Célia DEFAIX, conseillère		
Brigitte RAVET 2 <sup>ème</sup> adjointe			Franck DENOLLY, conseiller		
Philippe DE MARTINI 3 <sup>ème</sup> adjoint			Cindy GARDETTE, conseillère		
Sylviane MONNOT 4 <sup>ème</sup> adjointe			Christophe HAPIAK, conseiller	Absent	DE MARTINI
Catherine BONNETON, conseillère			Audrey MERLET, conseillère	Absente	RAVET B
Isabelle CABRERA, conseillère			Denis VERRIER, conseiller		
Yoann CHARDON, conseiller					

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2021, **approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## Délibérations :

### Approbation des modifications du PLU et de l'emprise du DPU :

Monsieur le Maire donne lecture des modifications du document qui nous a été transmis par le service PLU de la Communauté de Communes suite à l'enquête publique.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### Transfert des pouvoirs de police à la Communauté de Communes

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la préfecture demandant l'approbation de transfert des pouvoirs de police en rapport avec les compétences prises par la communauté de communes (EBER) à savoir : assainissement, déchets ménagers, voirie, PLU, gens du voyage.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Subvention pour la fête de la musique : demande de l'association Saint-Prim cœur de village pour une subvention exceptionnelle pour organiser la fête de la musique (l'Association ayant renoncée à la subvention annuelle de l'année 2020).

**Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### Subvention pour US 2 vallons :

US 2 vallons souhaite obtenir une subvention. Après débat, le conseil municipal décide de ne pas accorder cette subvention dans l'immédiat aucun projet n'étant lié à cette subvention.

Le conseil municipal souhaite d'abord étudier les demandes de toutes les associations.

**Refus de cette demande de subvention approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### Cimetière : reprise de concessions

Monsieur le Maire explique les différentes étapes à réaliser pour la reprise des concessions au cimetière. Cette procédure de reprise sera lancée en octobre 2021.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **Informations :**

### Chemin de Berthus

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier d'un habitant demandant une participation de la commune pour aménager le chemin de Berthus. La voirie étant compétence de la communauté de commune EBER le conseil municipal décide de ne pas participer aux frais.

### Permanences du bureau de vote – 20 et 27 juin 2021

Le tableau des permanences est rempli par les assesseurs présents.

### Alpes Isère tour Cyclisme

Certaines routes du village seront fermées pendant une heure le 22 mai 2021 de 11h30 à 12h30.

### Informations diverses : Travaux, Ecole, etc.

**Travaux au presbytère** : l'entreprise « Pro'pose » a été choisie par la commission travaux pour le remplacement des fenêtres et la pose de volets roulants sur le bâtiment du presbytère. Une demande de subvention à hauteur de 1540 € (DETR) est en cours pour ces travaux.

**Travaux La Source vers la fontaine du Chanet** : l'entreprise Vallin a été retenue pour réaliser la structure en métal de la porte et l'entreprise Gonnet pour la structure en briques.

**Travaux sur le monument aux morts** : 3 devis ont été proposés pour la réfection du mur du monument aux morts dont le crépis se dégrade fortement. Un complément d'informations a été demandée aux entreprises. Les travaux ne seront pas effectifs avant début d'année 2022.

Informations sur le dégât des eaux sur le bâtiment du presbytère (crèche et locataire).

Compte rendu de la commission d'admission petite enfance structure multi-accueil « les coquins d'abord » de Saint Clair du Rhône.

La séance a été levée à 23h00.

**Michel CROS – Maire**

